

LE MERCREDI 25 MAI 2011

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du comité exécutif de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 25 mai 2011, à 18 h 03, à laquelle sont présents :

Marc Beaulieu
Cécile Gauthier
Dany Ouellet

Marc Carrière
Sylvain Léger
Carl G. Simpson

Absents

Alexandre Iracà

Stéphane Mongeon

Représentant du comité de parents :

Luc Trottier

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général

Jasmin Bellavance, secrétaire général

Odette Bernier, directrice du Service des ressources humaines

Luc Prud'homme, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire

La séance est ouverte.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 21-CE (2010-2011)

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 FÉVRIER 2011

RÉSOLUTION 22-CE (2010-2011)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le procès-verbal du comité exécutif du 23 février 2011 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÈGLEMENT RELATIF AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012 – ADOPTION**

RÉSOLUTION 23-CE (2010-2011)

Attendu les termes des articles 162, 182 et 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3);

Attendu le projet de calendrier des séances ordinaires soumis aux membres du comité exécutif lors de la séance ordinaire du 23 février 2011;

542

Attendu les modifications apportées au *Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs* qui a été adopté par le Conseil des commissaires lors de sa séance régulière du 4 mai 2011;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger;

QUE le projet de règlement relatif au calendrier des séances ordinaires du comité exécutif, pour l'année scolaire 2011-2012, soit adopté comme ci-après énoncé et fasse l'objet d'un avis public en conformité avec les termes de l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3).

JOUR	HEURE	LIEU
28 septembre 2011	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau
30 novembre 2011	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau
8 février 2012	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau
30 mai 2012	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE DRAINAGE DE LA COUR DE L'ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR, À GATINEAU – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 24-CE (2010-2011)

Attendu l'appel d'offres sur invitation 2010PFP1021AE01 pour des travaux de drainage de la cour de l'école du Sacré-Cœur, à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- C.S. Terrec inc. 62 000,00 \$
1764-A, boulevard Maloney Est, Gatineau (Québec) J8R 1B5
- Les Entreprises Benoît Gratton inc. 78 670,00 \$
40, rue McFaul, Gatineau (Québec) J8L 3M3
- Les Pavages Lafleur et fils inc. 110 000,00 \$
294, rue Sauvé, Gatineau (Québec) J8L 1V4

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à la firme C.S. Terrec inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient de l'enveloppe d'investissement de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées ainsi que de l'enveloppe budgétaire de l'école du Sacré-Cœur;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors de la rencontre du 2 mai 2011;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QUE le contrat pour des travaux de drainage de la cour de l'école du Sacré-Cœur, à Gatineau, soit adjugé à la firme C.S. Terrec pour la somme de soixante-deux-mille dollars (62 000,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE ET D'EXTINCTION AUTOMATIQUE POUR L'ENSEMBLE DU PARC IMMOBILIER – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 25-CE (2010-2011)

Attendu l'appel d'offres sur invitation OC14-11 pour le contrat d'entretien des systèmes d'alarme-incendie et d'extinction automatique pour l'ensemble du parc immobilier de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu que nous avons reçu et ouvert une seule soumission :

- Deslauriers / 137269 Canada Ltée 15 951,09 \$
36, rue de Varennes, suite 4 Gatineau J8T 0B6

Attendu la recommandation de monsieur Normand Brière, coordonnateur au Service des ressources matérielles, d'octroyer le contrat à Deslauriers / 137269 Canada Ltée;

Attendu que le financement de ce projet provient de l'enveloppe d'opération de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors de la rencontre du 2 mai 2011;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet;

QUE le contrat d'entretien des systèmes d'alarme-incendie et d'extinction automatique pour l'ensemble du parc immobilier de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées soit adjugé à la firme Deslauriers / 137269 Canada Ltée pour la somme de quinze-mille-neuf-cent-cinquante et un dollars (15 951,09 \$) taxes exclues.

Monsieur le commissaire Marc Beaulieu propose un amendement à l'effet que la durée du contrat (trois ans) fasse partie intégrante de la résolution.

L'AMENDEMENT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Sur la proposition principale ainsi modifiée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE DE TOILETTE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES À L'ÉCOLE MONSEIGNEUR CHARBONNEAU, À GATINEAU – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 26-CE (2010-2011)

Attendu l'appel d'offres sur invitation 2011EHDAA1126AU01 pour des travaux d'aménagement d'une salle de toilette pour les personnes handicapées à l'école Mgr Charbonneau, à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Construction Vic Prud'homme inc.Non conforme
11, rue Principale, Plaisance (Québec) J0V 1S0
- Michel Emery Entrepreneur général inc. 29 100,00 \$
115, rang St-Joseph Ouest, St-André Avellan (Québec) J0V 1W0
- DMJ/6739741 Canada inc. 68 725,00 \$
- 689, boulevard St-Joseph, bureau 106, Gatineau (Québec) J8Y 4B4

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à la firme Michel Emery Entrepreneur général inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient du MÉLS dans le cadre de l'allocation spécifique « Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées »;

544

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors de la rencontre du 2 mai 2011;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le contrat pour des travaux d'aménagement d'une salle de toilette pour les personnes handicapées à l'école Monseigneur Charbonneau, à Gatineau, soit adjugé à la firme Michel Emery Entrepreneur général inc. pour la somme de vingt-neuf-mille-cent dollars (29 100,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ÉTUDE DE FAISABILITÉ À L'ÉGARD DU PROJET DE MAISON FAMILIALE RURALE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE PAPINEAU – AJUDICATION

RÉSOLUTION 27-CE (2010-2011)

Attendu qu'un comité de travail formé de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et de partenaires socioéconomiques du milieu souhaite implanter une Maison familiale rurale (MFR) sur le territoire de la MRC de Papineau;

Attendu qu'une étude de faisabilité s'avère nécessaire afin de valider la faisabilité technique et économique d'une MFR sur le territoire de la MRC de Papineau;

Attendu qu'un appel d'offres de service professionnel a été lancé afin de pourvoir ce mandat;

Attendu les offres de service reçues et ouvertes :

- Nathalie N. Lapointe, Finance | Conseil 45 000,00 \$
665, avenue de l'Ange-Gardien, L'Ange-Gardien (Québec) J8L 4B6
- Groupe Courage international (M. Marquis Bureau) 67 500,00 \$
6, chemin Tessier, Notre-Dame-de-la-Salette (Québec) J0X 2L0

Attendu que la participation financière de la CSCV est d'environ 10 000 \$;

Attendu la recommandation du comité de travail formé à cet effet et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur Luc Trottier, représentant du comité de parents;

QUE le contrat visant à produire une étude de faisabilité pour le projet de Maison familiale rurale sur le territoire de la MRC de Papineau soit adjugé à la firme Nathalie N. Lapointe, Finance | Conseil pour la somme de quarante-cinq-mille dollars (45 000 \$) taxes exclues;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées agisse à titre de fiduciaire dans le cadre de la présente adjudication;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soit, et est par la présente, autorisé à signer le contrat afférent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL ENSEIGNANT – NON-RENGAGEMENT ET MISE EN DISPONIBILITÉ

RÉSOLUTION 28-CE (2010-2011)

Attendu les dispositions de la convention collective du personnel enseignant concernant les critères et procédures d'affectation;

Attendu les données disponibles concernant la clientèle scolaire pour l'année 2011-2012;

545

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées procède à la mise en disponibilité des enseignants suivants :

Marie-Christine Bouchard Marie-Ève Legault-Miller Jean-François Simard

QUE les enseignants suivants soient non rengagés, pour cause de surplus, au 1^{er} juillet 2011 :

Patrick Lachance Marilyne Paquet

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 29-CE (2010-2011)

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE le comité exécutif siège à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 18 h 38.

La directrice des ressources humaines, madame Odette Bernier, présente les deux dossiers de non-rengagement pour cause d'incapacité physique.

RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

RÉSOLUTION 30-CE (2010-2011)

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet;

QUE le comité exécutif revienne en séance publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 18 h 45.

PERSONNEL ENSEIGNANT – NON RENGAGEMENT POUR CAUSE D'INCAPACITÉ PHYSIQUE

RÉSOLUTION 31-CE (2010-2011)

Attendu les termes de l'article 5-8.00 de la convention collective applicable aux membres du personnel enseignant;

Attendu qu'un médecin expert a confirmé le diagnostic à l'effet que l'enseignante concernée n'était plus en mesure d'offrir la prestation de travail attendue en raison d'une incapacité physique permanente;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE l'enseignante dont le numéro matricule est le 2794 soit non rengagée pour cause d'incapacité physique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN – NON RENDEMENT POUR CAUSE D'INCAPACITÉ PHYSIQUE

RÉSOLUTION 32-CE (2010-2011)

Attendu les termes de la clause 5-3.31 de la convention collective applicable aux membres du personnel de soutien;

Attendu qu'un médecin expert a confirmé le diagnostic à l'effet que l'employée dont il est ici question n'était plus en mesure d'offrir la prestation de travail attendue en raison d'une incapacité physique permanente;

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE l'employée de soutien dont le numéro matricule est le 3404 soit non rengagée pour cause d'incapacité physique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONTRAT VISANT L'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE BANDE PASSANTE POUR LE SERVICE INTERNET DE LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 33-CE (2010-2011)

Attendu la volonté de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées d'octroyer un contrat, d'une durée de trois ans, visant à augmenter à 50 Mbps la capacité de bande passante pour son service internet;

Attendu les demandes directes de prix auprès des fournisseurs suivants : Bell, Vidéotron et Télécommunications Xittel;

Attendu les négociations de gré à gré entreprises avec Intelligence Papineau et la compagnie de Télécommunications Xittel inc. par la CSCV;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées est un membre à part entière d'Intelligence Papineau;

Attendu que malgré les contraintes budgétaires, il est possible pour la CSCV d'augmenter la capacité de bande passante de 250 %, et ce, à un prix moindre que ce que la CSCV défraie actuellement;

Attendu la recommandation du comité relatif aux technologies de l'information et des communications lors de la rencontre du 21 mars 2011;

Attendu la recommandation du directeur du Service des technologies de l'information et des communications et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet;

QUE le contrat visant l'augmentation de la bande passante à 50 Mbps pour le service internet de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées soit alloué à Intelligence Papineau et à son fournisseur de service la compagnie Télécommunications Xittel inc. pour la somme de 1 500 \$/mois pour une durée de 3 ans;

QUE le directeur général, M. Raynald Goudreau soit, et est par la présente, autorisé à signer au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées l'entente afférente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE PAVAGE DU STATIONNEMENT ET DE DRAINAGE À L'ÉCOLE DU BOISÉ, À GATINEAU – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 34-CE (2010-2011)

Attendu l'appel d'offres sur invitation 2011AMT1129PA01 pour des travaux de pavage du stationnement et de drainage à l'école du Boisé, à Gatineau;

547

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Les Pavages Lafleur et fils inc. 57 558,00 \$
294, rue Sauvé, Gatineau (Québec) J8L 1V4
- CS Terrec inc. 92 900,00 \$
1764-A, boulevard Maloney Est, Gatineau (Québec) J8R 1B5

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à la firme Les Pavages Lafleur et fils inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient de l'enveloppe d'investissement de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors de la rencontre du 2 mai 2011;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet;

QUE le contrat pour des travaux de pavage du stationnement et de drainage à l'école du Boisé, à Gatineau, soit adjugé à la firme Les Pavages Lafleur et fils inc. pour la somme de cinquante-sept-mille-cinq-cent-cinquante-huit dollars (57 558,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT DES EMPLOYÉS DE L'ÉCOLE ST-JEAN-DE-BRÉBEUF, À GATINEAU – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 35-CE (2010-2011)

Attendu l'appel d'offres sur invitation 2011AMT1119PA01 pour des travaux d'aménagement du stationnement des employés de l'école St-Jean-de-Brébeuf, à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Les Pavages Lafleur et fils inc. 33 000,00 \$
294, rue Sauvé, Gatineau (Québec) J8L 1V4
- CS Terrec inc. 36 200,00 \$
1764-A, boulevard Maloney Est, Gatineau (Québec) J8R 1B5

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à la firme Les Pavages Lafleur et fils inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient de l'enveloppe d'investissement de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors de la rencontre du 2 mai 2011;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le contrat pour des travaux d'aménagement du stationnement des employés de l'école St-Jean-de-Brébeuf, à Gatineau, soit adjugé à la firme Les Pavages Lafleur et fils inc. pour la somme de trente-trois-mille dollars (33 000 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ASSURANCE RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE – RENOUELEMENT 2011-2012

RÉSOLUTION 36-CE (2010-2011)

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées était protégée par une assurance responsabilité offerte par Aon Parizeau inc. pour l'année 2010-2011;

Attendu les démarches effectuées par le Service des ressources matérielles auprès du courtier Aon Parizeau inc.;

Attendu les conditions de renouvellement reçues de Aon Parizeau inc. pour l'année 2011-2012;

Attendu qu'il s'agit du même montant que l'année dernière;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE les services de la firme Aon Parizeau inc. soient retenus pour la couverture de l'assurance responsabilité générale de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour l'année 2011-2012 au coût de quarante-sept-mille-six-cent-deux dollars (47 602 \$), taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE RÉFECTION DU PAREMENT EXTÉRIEUR À L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, À GATINEAU – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 37-CE (2010-2011)

Attendu l'appel d'offres sur invitation 2011AMT1130PE01 pour des travaux de réfection du parement extérieur à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Profex Construction inc. 39 980,00 \$
80-C, Adrien Robert, Gatineau (Québec) J8Y 3S2
- Maçonnerie Roger Charron 48 463,00 \$
895, chemin Montréal Ouest, Gatineau (Québec) J8M 1N8
- Canada Limitée 6194044- Lari Construction 58 900,00 \$
190, Jean-Proulx, Gatineau (Québec) J8Z 1V8

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c d'octroyer le contrat à Profex Construction inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient de l'enveloppe d'investissement de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors de la rencontre du 2 mai 2011;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE le contrat pour des travaux de réfection du parement extérieur à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau, soit adjugé à la firme Profex Construction inc. pour la somme de trente-neuf-mille-neuf-cent-quatre-vingts dollars (39 980,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN MODULE DE JEUX POUR LA COUR DE L'ÉCOLE DU
SACRÉ-CŒUR, À GATINEAU – ADJUDICATION**

RÉSOLUTION 38-CE (2010-2011)

Attendu la volonté de l'école du Sacré-Cœur, à Gatineau, de se doter de divers modules de jeux pour sa cour d'école;

Attendu les demandes directes de prix auprès des fournisseurs suivants : Goéland, Jambette et ABC récréation;

Attendu qu'après analyse des soumissions des trois fournisseurs par le comité cour d'école, seule la firme ABC récréation pouvait garantir la durabilité et la longévité exigées par ledit comité;

Attendu les négociations de gré à gré entreprises avec la firme ABC récréation par la direction de l'école du Sacré-Cœur;

Attendu la recommandation du directeur de l'école du Sacré-Cœur et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QUE le contrat d'acquisition et d'installation de modules de jeux pour la cour de l'école du Sacré-Cœur, à Gatineau, soit alloué à la firme ABC récréation pour la somme de soixante-cinq-mille-deux-cent-vingt-huit dollars (65 228,17 \$), taxes incluses;

QUE le directeur général, M. Raynald Goudreau soit, et est par la présente, autorisé à signer au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 39-CE (2010-2011)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 28 septembre 2011, à 18 heures, à la salle des commissaires située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

Il est 19 h 11.

Marc Carrière,
Président du comité exécutif

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général